



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Adoptez un nichoir pour la conservation des oiseaux!

Saint-Sulpice, le 27 janvier 2020 – Dans le cadre d'un projet de d'aménagement pour la conservation des oiseaux champêtre, le Comité ZIP des Seigneuries vous invite à adopter un nichoir!

Au printemps, des jeunes du secondaire ont eu l'occasion de se pencher sur la question de l'impact des pratiques agricoles sur les populations d'oiseaux champêtres et riverains. Ces élèves, les professeurs ainsi que les techniciens ont permis l'aménagement de 26 nichoirs, soit 13 pour les hirondelles bicolors et 13 pour les canards branchus, à l'île Bouchard. Située dans la municipalité de Saint-Sulpice, cette île à forte valeur écologique, a près de 70 % de sa superficie servant à des fins agricoles. La conservation d'habitats naturels et l'installation de structures de nidification sont des solutions qui favorisent une diversité d'espèces aviaires en zones agricoles.

Afin d'augmenter l'offre de site de nidification, le Comité ZIP des Seigneuries donnera un nichoir d'hirondelle bicolore aux 16 premiers résidents de Saint-Sulpice qui signaleront leur intérêt à adopter un nichoir. Pour ce faire, veuillez contacter Amélie Simoneau au 450-713-0887 ou par courriel à a.simoneau@zipseigneuries.com. Indiquez votre nom et votre adresse à Saint-Sulpice dans votre message. Deux nichoirs additionnels seront donnés parmi les gens qui iront aimer notre page Facebook entre la diffusion de ce communiqué et le 28 février 2020 : <https://www.facebook.com/zipseigneuries/>, ainsi que 2 autres pour les gens qui s'inscriront à notre infolettre d'ici le 28 février 2020 : <https://zipseigneuries.com/2018/07/20/formulaire/>. Les gagnants de la page Facebook et de l'infolettre seront contactés le 3 mars pour venir chercher leur prix aux bureaux de la ZIP des Seigneuries.

Ce projet bénéficie du soutien financier du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL), via son Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent en collaboration avec le Gouvernement du Québec, ainsi qu'une contribution significative issue de l'Administration portuaire de Montréal (APM).

Le **Comité ZIP des Seigneuries** est un organisme sans but lucratif dont la mission est de promouvoir et de soutenir, grâce à la concertation régionale, des actions visant la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des ressources et des usages liés au fleuve Saint-Laurent, et ce, dans une perspective de développement durable.

Le **Fond d'action Saint-Laurent** est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages.

Renseignements :

Comité ZIP des Seigneuries

Amélie Simoneau, responsable de projets

Tél. : 450 713-0887

Courriel : a.simoneau@zipseigneuries.com

Site Web : www.zipseigneuries.com



Un de nos merveilleux nichoirs